

MACON, le 19 septembre 2023

**Direction de la santé publique
Département prévention santé environnement
Unité territoriale de Saône-et-Loire**

Affaire suivie par : Philippe BIEVRE
Courriel : ars-bfc-dsp-se-71@ars.sante.fr
Téléphone : 03.39.59.52.50.

*Réf.a:\dsp\04_dpse\utse_71\environnement\urbanis
me\dossiers\avis autorité env. - cas par
cas\torcy\230309-projet de réaménagement et
modernisation du site de traitement des déchets non
dangereux-torcy -examen cas par cas-dreal .docx*

**Le directeur général de l'agence régionale de santé
Bourgogne – Franche-Comté**

à

**Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement Bourgogne
Service Développement Durable et Aménagement
Département Evaluation Environnementale
5 Voie Gisèle Halimi
BP 31269
25005 BESANCON**

**OBJET : TORCY - Demande d'examen au cas par cas concernant un projet de réaménagement et
modernisation du site de traitement des déchets non dangereux.**

REFER : Votre transmission par email en date du 08 septembre 2023.

Par transmission citée en référence concernant un projet de réaménagement et modernisation du site de traitement des déchets non dangereux, sur le territoire communal de TORCY, vous sollicitez mon avis sur la nécessité ou non pour ce projet, d'exiger une étude d'impact.

Au vu du dossier, je formule les remarques suivantes.

Le secteur projeté n'est pas affecté par des périmètres de protection de captages d'alimentation en eau potable.

En ce qui concerne mes services, je ne vois pas la nécessité de soumettre ce projet à étude d'impact environnemental.

Pour le directeur général,

Le Responsable de l'Unité Territoriale
Santé Environnement


MICHAEL NGUYEN HHU